

C'est vrai que nous avons un beau boisé ! Si il est dans un bon état, c'est parce que nous en avons pris bien soin. Payant parfois des spécialistes pour avoir des conseils pour protéger la vie de ces arbres. Même en vendant notre propriété ces arbres ne seront pas coupés.

Mais si on en fait un parc public, je ne suis pas sûre qu'ils restent beaux longtemps. Notre propriété est privée ! Mais il faut avoir l'œil ouvert, car nous sommes visitées par des passants ou promeneurs qui y circulent comme sur un terrain public : en hiver, avec traîneaux, et raquettes... ; l'été avec des vélos pour descendre dans nos escaliers en ciment ; à promener le chien, ou simplement prendre une marche. On apprécierait beaucoup avoir la tranquillité qui devrait normalement régner près d'une maison religieuse sur un terrain privé.

Henriette Morin